



HAL
open science

Billet d'opinion: vous avez dit écologie ?

Patrick Giraudoux

► **To cite this version:**

Patrick Giraudoux. Billet d'opinion: vous avez dit écologie ?. Le Chasseur comtois, 2021, 123, pp.16-19. hal-03483171

HAL Id: hal-03483171

<https://hal.science/hal-03483171v1>

Submitted on 8 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Photos : F. VUILLEMIN

Patrick GIRAUDOUX, professeur émérite à l'Université de Franche-Comté, a souhaité nous interpellé sur les risques d'une utilisation inappropriée de ce qui constitue le cœur de son activité : l'écologie. Après avoir qualifié ce qu'est réellement l'écologie, il pointe ce qui lui apparaît constituer des dérives idéologiques ou de langage, pouvant quelques fois servir des positions dogmatiques

BILLET D'OPINION

VOUS AVEZ DIT *écologie* ???

« *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde, car le mensonge est justement la grande misère humaine, c'est pourquoi la grande tâche humaine correspondante sera de ne pas servir le mensonge* ».

Cet aphorisme d'Albert Camus, écrit en 1944, est plus que jamais d'actualité en ces temps d'hyper-communication où des vérités scientifiques solidement établies par la vérification des faits, l'expérimentation, l'exercice du doute critique et le débat contradictoire, sont dangereusement noyées dans un océan de mensonges (*fake news*, *infox*, *complotisme*, *négationnisme*, etc.).

La manipulation du public, intentionnelle ou non, commence par celle du vocabulaire. C'est pourquoi, en tant que professionnel de l'écologie, exerçant ce métier avec passion depuis plusieurs dizaines d'années, travaillant avec le monde de la chasse, de l'agriculture, des sciences naturelles et de la santé, je souhaite dans le présent article rectifier certains amalgames dangereux dont mes collègues et moi-même sommes les témoins réguliers.

L'écologie, au même titre que la physique et la chimie, est une science. Elle étudie les relations entre les êtres vivants et leur milieu, et donc le fonctionnement des écosystèmes. Les chercheurs en écologie, en tant que chercheurs, sont des "travailleurs de la preuve" (l'expression est de Gaston BACHELARD). Les professionnels de l'écologie se nomment écologues et leur qualification nécessite trois ans d'études après le baccalauréat (niveau technicien), cinq ans pour un niveau master) ou 8 ans minimum pour valider un doctorat. Un des champs d'application de l'écologie est la gestion des populations d'animaux sauvages et des écosystèmes. C'est celui qui intéresse en premier chef le monde de la chasse.

Il est donc essentiel de distinguer l'écologie, une science, de l'écologisme, un mouvement politique, et l'écologue, un scientifique, de l'écologiste, un militant politique.

La manipulation du public, intentionnelle ou non, commence par celle du vocabulaire.



Patrick GIRAUDOUX, ici à gauche, était l'un des intervenants des Assises de la Chasse

Aux dernières assises de la chasse qui ont eu lieu à Gonsans le 3 septembre dernier, deux tables rondes ont été organisées : l'une était intitulée « "Chasse bashing", comment relever la tête ? », l'autre « Les chasseurs, des écologistes ? ». Très impressionné par la qualité des interventions, et lecteur régulier du Chasseur Comtois, j'ai pensé nécessaire et utile de rectifier certains amalgames qui brouillent la compréhension des enjeux. La réaction au "chasse bashing" par une "écologie bashing" hystérise les positions sur des bases malsaines, et ne participe pas à engager un débat constructif à l'intérieur du monde de la chasse et a fortiori avec les non-chasseurs. Je rejoins Richard sur Terre quand il affirmait qu'il est contreproductif de répondre à l'hystérie, d'où qu'elle vienne, par l'hystérie, et qu'il faut parier sur l'intelligence des gens et l'explication. Je veux le faire ici en prenant quelques exemples typiques.

Gérer des populations, qu'il s'agisse de favoriser une espèce (chassable ou en danger d'extinction) ou au contraire de la limiter (peste agricole) suppose d'énoncer des objectifs de gestion. L'alerte mondiale actuelle concernant l'effondrement sans précédent de la biodiversité (dument prouvée tant au plan génétique des espèces que celle des écosystèmes, voir les travaux de l'IPBES¹) réunit toutes les parties prenantes, y compris le monde de la chasse, dans la nécessité vitale de préserver cette biodiversité. Voici quelques-uns des amalgames et infox qui brouillent le débat, quand on les lie à l'écologie :



Photo : D. GEST

Les besoins alimentaires croissants ont un impact sur notre environnement.

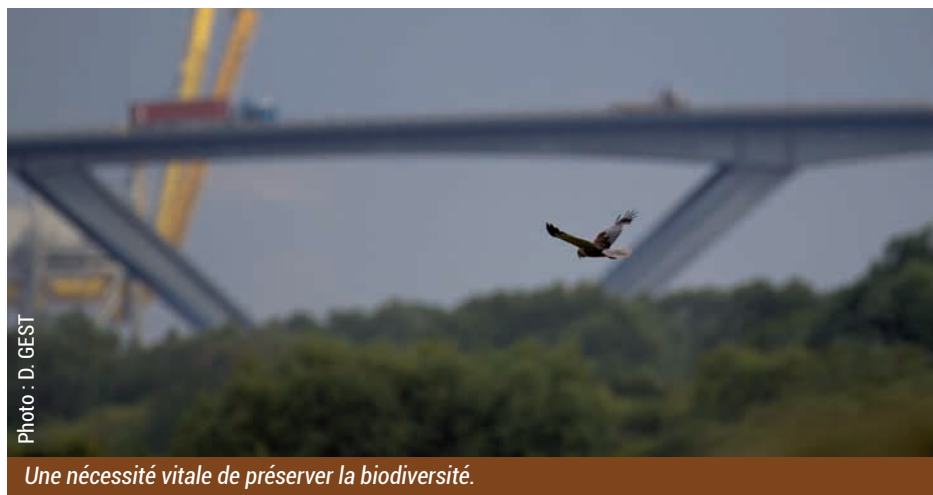


Photo : D. GEST

Une nécessité vitale de préserver la biodiversité.

Amalgames et infox brouillent le débat

• VÉGANISME :

C'est une option idéologique, souvent associée à l'anti-spécisme ou à l'animalisme, qui conduit à ne pas utiliser de produits animaux.

Elle n'a rien à voir avec l'écologie et ne peut pas être justifiée par elle. L'homme est par sa physiologie un omnivore, et sa santé dépend de protéines, vitamines, sels minéraux et acides gras indispensables d'origine animale (très difficilement compensables par une source végétale exclusive).

En revanche, nous vivons sur une planète de plus de **7 milliards d'habitants**, aux besoins alimentaires croissants. Cette dernière subit un réchauffement climatique du fait de l'émission de gaz à effet de serre auquel les animaux d'élevage (notamment industriel) participent à un niveau élevé.

Cette situation engage, par exemple, à modérer la consommation de viande et à mieux utiliser la production végétale pour l'alimentation humaine.



Photo : D. GEST

Limiter la consommation de viande sans toutefois la supprimer de notre alimentation.

D'autre part, la diversité des espèces et races domestiques, des cultures, dans l'Anthropocène², fait partie de la biodiversité et sont donc aussi à préserver.

Ces constats et les questions pratiques qu'ils posent n'engagent pas la chasse, qui s'intéresse justement à la gestion raisonnée des populations d'animaux sauvages, maintenant très minoritaires

(par exemple, les mammifères sauvages ne constituent plus que 4 % de la biomasse totale des mammifères, le reste étant constitué à 60 % par les mammifères domestiques et à 36 % par les humains).

.../...

BILLET D'OPINION (suite)

• ECOLOGIE PUNITIVE :

Ce terme est particulièrement insupportable parce que manipulateur.

Ce n'est pas l'écologie qui est punitive, mais bien les effets du dérèglement climatique (incendies, inondations, ouragans, sécheresses, canicules, etc.) et de l'effondrement de la biodiversité (épidémies, prolifération de méduses, épuisement des stocks de poissons, écroulement des populations d'insectes et d'oiseaux, espèces invasives, etc.). Ces "punitions" affectent plus lourdement les plus pauvres sur la planète. Ce n'est pas en dénigrant le thermomètre qu'on soigne la fièvre.

La vraie question est celle des remèdes : que propose-t-on de socialement acceptable et efficace pour lutter contre ces menaces pour l'humanité ?

Les contempteurs qui brandissent démagogiquement le terme "écologie punitive" et manipulent l'opinion par ce vocable, éludent généralement la question et donc se gardent bien de proposer des solutions.

Les effets du dérèglement climatique affectent les plus pauvres



Photo : F. VUILLEMIN

Les plans de chasse ont contribué au succès de la gestion actuelle des populations d'ongulés.



Photo : D. GEST

L'alerte mondiale doit concerner l'effondrement de la biodiversité !

• TRADITION :

Elle n'est pas nécessairement écologique, ni même en soi vertueuse.

Depuis l'apparition d'*Homo sapiens*, les exemples d'extinctions d'espèces dues à des chasses traditionnelles (ou prétendues telles) sont innombrables : disparition systématique de la mégafaune des îles du Pacifique, de Madagascar, de l'Amérique du Nord entre -50 000 et -10 000 ans, disparition de l'auroch en Europe au temps de Charlemagne, de la Tourte voyageuse en Amérique du Nord au XIX^e siècle, mise au bord de l'extinction, toujours au XIX^e siècle du bison aux USA et en Europe, du castor et de la loutre en France, etc.



Photo : D. GEST

Pour le Doubs, souvenons-nous du niveau très bas des populations de sanglier au début des années 1970, et il ne subsistait plus à cette époque qu'une harde d'une quarantaine de chamois sur le seul Mont d'Or.

Il y a alors eu rupture avec la tradition, c'est-à-dire la mise en place des plans de chasse "ongulés" en 1976, qui a conduit au succès de gestion des populations de chevreuil, cerf, chamois, sanglier qui sont maintenant en pleine santé. Comme toute activité humaine, une "tradition", même si elle peut avoir d'autres vertus appréciées (lien social, convivialité, etc.), doit pouvoir être examinée de manière critique quant à ses effets sur les populations animales, et s'il le faut, être remise en cause.

QU'EST-CE ALORS QU'UNE *chasse écologique* ?

Une chasse écologique est basée sur les principes scientifiques de l'écologie.

Elle se donne des **objectifs de gestion** visant la préservation de la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes.

J'ai des réserves expresses, par exemple, pour qualifier d'écologiques les lâchers annuels de "poulettes" et le renforcement des populations de lièvre par des animaux d'élevage. Visant à compenser artificiellement des prélèvements excessifs, ils conduisent à homogénéiser et à dénaturer la génétique des populations locales, compromettent donc leur évolution darwinienne, adaptative, et favorisent la prédation des espèces concernées et la propagation de maladies.



La protection des espèces passe par la sauvegarde des habitats.

Une chasse écologique **mesure objectivement** les effets des décisions de gestion sur les populations concernées, aux différentes échelles temporelles et spatiales pertinentes, et en tire les conséquences (gestion adaptative : être capable de **modifier ses pratiques** en réponse à la mesure).

Plusieurs exemples existent dans le Doubs :

les plans de chasse aux ongulés, nous l'avons dit, les plans de chasse et accords avec les agriculteurs pour la gestion des populations de petit gibier, dans un contexte (prairie permanente, fauches précoces, etc.) qui ne leur est pas favorable ; l'analyse des effets de la réglementation sur le renard en tant qu'organisme susceptible d'occasionner des dégâts à travers le programme CARELI³, etc.

Patrick GIRAUDOUX

La chasse écologique se donne des objectifs de gestion visant la préservation de la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes.

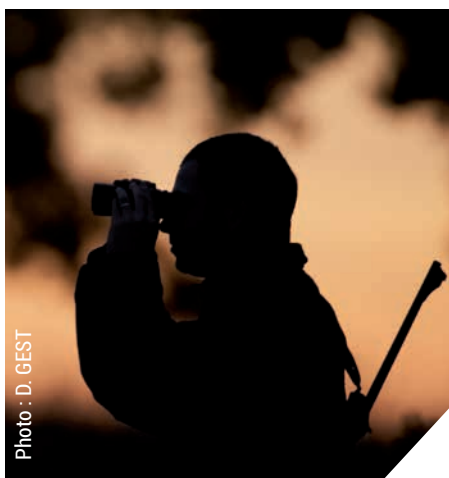


Photo : D. GEST

¹ L'IPBES, "Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques" est pour la biodiversité, l'équivalent du célèbre GIEC pour le climat. Il a pour première mission d'assister les gouvernements par la connaissance scientifique sur les questions de biodiversité, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

² Anthropocène : c'est une époque de l'histoire de la Terre pendant laquelle les activités humaines ont une incidence globale significative sur l'écosystème terrestre. La datation de son début est encore discutée. Certains proposent de la marquer par l'extinction de la mégafaune datée par les fossiles, selon les régions du monde, entre -50 000 et -10 000 ans, d'autres par le début de l'agriculture, entre -11 000 et -5000 ans selon les régions, et d'autres encore par des événements plus récents.

³ CARELI : pour CAmagnol REnard LIèvre, un programme multi-organismes dont on peut trouver le détail ici : <https://zaaj.univ-fcomte.fr/spip.php?article115>